Compostelle en Rhône-Alpes

Délégué Haute-Savoie:

Elisabeth Lassalle - 06 85 74 50 87 -hautesavoie@compostelleenrhonealpes.fr

Référent Chemins 74:

Christian Coutagne – 06 31 07 93 68 christian.coutagne@free.fr

Partir de Sallanches pour Saint-Jacques-de-Compostelle

par le Faucigny et le Salève

de Sallanches a! la Via Gebennensis /GR 65 (Verrie!res) : **73,650 km**

de Sallanches a! Saint-Jacques de Compostelle : **1922 km**

Afin de permettre aux pe!lerins de la re1gion de la Valle1e de l'Arve de rejoindre, a! Verrie!res , le Chemin de Saint-Jacques , la Via Gebennensis (GR® 65) qui se dirige vers le Puy-en-Velay, un itine1raire pe1destre (chemin de raccordement -ou bretelle - du Faucigny-Sale!ve) a e1te1 reconnu. Son point de de1part balise1 est l'e1glise de Sallanches (la Colle1giale St-Jacques).

Ce balisage est re1alise1 a! l'aide de ce logo: (fle!che jaune sur fond bleu- 6 x 6 cm). Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques. Les traces

GPX de ce trace1 sont accessibles et te1le1chargeables sur l'association « Compostelle en Rho>ne-Alpes »

NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Gene!ve au Puy-en-Velay est de1crit dans une brochure (Guide Jaune) e1dite1e par l' Association (a! demander a! He1le!ne Berthod - 04 50 22 07 66 - berthoddh-stjacques@orange.fr).

Tampon pour le carnet de pélerin : s'adresser a! la Maison paroissiale 13/17, place du Commissaire Chesney -74700 Sallanches 04 50 58 13 17 Permanence du mardi au vendredi de 15h a! 18h30 et le samedi de 9h a! 12h.

HÉBERGEMENTS: (*penser à réserver 24h à 48h avant*)

Sallanches : Ho>tels

Cluses :

Accueil jacquaire Estelle & Hughes Philocle!s – 06 20 49 24 83 et 06 84 81 08 17 -estelle.philocles@gmail.com (Speak English a little) **Thyez** : depuis le pont des Chartreux, on vient vous chercher.

Accueil jacquaire Jacques & Simone Debray– 04 50 98 59 60

Accueil jacquaire Jean-Claude & Josiane Barletier– 04 50 90 95 11 / 06 41 90 32 30

Accueil jacquaire Paul & Marie-Pierre Fourez- 06 89 72 65 47

Bonneville *:*

***Accueil jacquaire* :** Claudine Caux – 06 11 78 48 77

Contamine-sur-Arve a! 600m du chemin : Ho>tel

Annemasse *:*

***Accueil jacquaire* :** Eddy & Jacinthe Mouchet – 04 50 92 31 75 / 07 77 03 62 06 / 06 76 01 06 59 on vient vous chercher.

Collonges-sous-Salève :

***Accueil jacquaire* :** Christiane et Jean-Luc Steiner - 04 50 43 60 86. - 0670 05 59 76 Port 0041 79 22 88 079 (Speak English, Deutsch gesprochen, Si parla italiano) . On peut venir vous chercher a! Compesie!res-Bardonnex

Chambre d'hôtes - Appartement e1quipe1 dans roulotte, avec cuisine, pour 2 a! 3 personnes - Maryle!ne et Stanley Koopmans - 04 50 95 34 83 et 06 37 82 59 34 (Speak English)

SERVICES :

Sallanches : Zone commerciale, tous commerces, services, gare SNCF.

Magland : Tous commerces.

Cluses: Tous commerces et services, gare SNCF.

Cluses-Sardagne : Tous commerces a! proximite1 du pont Jean-Claude Le1ger (anciennement pont de la Sardagne) et zone commerciale.

Vougy : Boulangerie, restaurants.

Bonneville : Tous commerces et services, gare SNCF.

Contamine-sur-Arve a! 600m du chemin : Tous commerces

Arthaz-Pont-Notre-Dame a! 500 m : Boulangerie, restaurants

Annemasse : Zone commerciale, tous commerces et services, gare SNCF

Collonges-sous-Salève : tous commerces et services.

← **Divers:** *Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords*

SM3A :(www.riviere-arve.org) gère tout l'environnement de cette rivière. Il assure la sécurité des biens et des personnes par la création et le renforcement de digues ou par l'achat de terrains non urbanisés qui peuvent être inondés parfois. Le 2ème axe a été la dépollution tant domestique qu'industrielle. Puis une structure a été mise en place pour l'entretien des berges de l'Arve et la surveillance des ouvrages. Enfin, il s'est attaché à valoriser les abords de la rivière et à redonner envie aux gens de retourner au bord de ce cours d'eau. C'est ainsi qu'a été créé le chemin des bords d'Arve reliant Chamonix à Genève. ***Attention, ne pas s'engager sur le chemin en bord de l'Arve en cas de crue ou de vent fort.*** *Il est le fil conducteur de cette bretelle.*

PATRIMOINE :

-SALLANCHES : sur un site tre!s ancien datant du 5e!me sie!cle, la ***Collégiale*** Saint- Jacques (la seule du de1partement de Haute-Savoie), situe1e Place Saint-Jacques, fut reba>tie plusieurs fois avant de prendre sa forme exte1rieure en 1680. L'inte1rieur fut refait a! partir de 1840. Mgr François de Sales effectua une visite pastorale en 1606 ; a! noter la pre1sence d'un autel de1die1 a! saint Jacques. AP voir la custode et le vitrail figurant saint Jacques, les stalles , le retable et la vie de saint Jacques en peinture murale, l'EQvange1liaire, l'ostensoir et le reliquaire contenant une co>te de l'Apo>tre *(se référer à la Commission Histoire & Patrimoine du site* www.amis-stjacques.org ***)*** .

Pont Saint Martin : il est mentionne1 de1s 1223 , fu>t reconstruit plusieurs fois notamment en 1783. Il a e1te1 classe1 Monument Historique en 1934 et re1serve1 aux pie1tons depuis 1974 , lors de la construction de l'autoroute.

- **CHESSIN** : chapelle Notre Dame des Anges (1740). Sur 3 maisons, une cle1 des Colporteurs

- **CHAMONIX-MOTTET :** chapelle Notre-Dame-des-Carmes (1756)

- **CLUSES :** muse1e de l'horlogerie et du de1colletage - le pont Vieux (1671) - la fontaine des Allobroges (1791)

- **VOUGY :** lavoir et chapelle

- **THUET :** chapelle

- **BONNEVILLE :** place de l'Ho>tel de ville avec sa fontaine (1786) - la Maison Royale - la rue Brune - le cafe1 du Nord, la rue De1cret avec son boulet de canon fiche1 dans la façade - la colonne Charles-Fe1lix de Savoie pre!s du pont de l'Europe**.**

- **CONTAMINE–SUR-ARVE :** prieure1 Sainte-Foy, site Clunisien,

- **ANNEMASSE :** le jardin des iris (50 varie1te1s) au bord de l'Arve et du Casino.

DESCRIPTIF :

1- de Sallanches au Pont de Gravin : 10,400 km

Tout se de1roule le long de la Sallanche puis de l'Arve…

AP partir de la porte de la Colle1giale St Jacques, prendre tout droit pour rejoindre la rivie!re , la Sallanche, sur le quai Saint-Jacques et continuer en passant devant l'Ho>tel de ville. Traverser l'avenue de Gene!ve et continuer tout droit sur le quai de Warens. Au bout du quai, traverser par la droite la Sallanche puis traverser la voie ferre1e au passage a! niveau « pie1tons » sur votre gauche et tourner imme1diatement a! gauche sur un petit sentier qui longe la voie ferre1e et traverse a! nouveau la Sallanche. Prendre a! droite la rue qui longe la Sallanche jusqu'a! l'avenue Andre1 Lasquin. La suivre a! droite jusqu'a! l'entre1e d'un rond-point . AP cet endroit, prendre le passage prote1ge1 et emprunter le trottoir sur la droite . Prendre sur la gauche l'impasse de la Maladie!re et l'alle1e goudronne1e qui conduit vers le passage souterrain pour pie1tons sous l'autoroute. Sortir sur la gauche et traverser le pont Saint Martin (*voir § Patrimoine*).

AP la sortie du pont, tourner a! gauche sur l'ancienne Route Impe1riale. La suivre, en passant devant l'e1glise Saint-Martin, puis le colle!ge Saint-Joseph. Continuer tout droit jusqu'au stop. AP 50 m, tourner a! gauche pour emprunter un chemin qui conduit au bord de la rivie!re . Suivre ce chemin sur la digue, le long de l'Arve en passant devant l'ae1rodrome (a! droite) suivi de petits lacs (a! droite) , pour rejoindre le lac des Ilettes, longer ce dernier (*point de vue dans la roselière – abri)*.

A la sortie du parking des Ilettes on traverse la route de Luzier et on prend en face , en rive droite de l'Arve, le chemin appele1 « cascade de l'Arpenaz ».

En prenant ce chemin qui me!ne vers la cascade, on de1bouche sur la Route de Luzier que l'on prend a! gauche. En la poursuivant , on de1bouche route

des Colloges que l'ion suit jusqu'au passage sous la RN 1205 (sur 1,800 km)
En la suivant on passe sous la nationale. On poursuit sur une piste cyclable et pie1tonne pendant environ 300 m, bifurquer a! gauche sous la ligne SNCF et sous l'autoroute.
Puis emprunter « La Voie Late1rale du Chemin Rural de la Perrie!re au Chemin Rural de la Grangeat » ou! se trouvent de nombreuses entreprises.

Apre!s cette longue ligne droite et au stop on tourne a! gauche en longeant le trottoir. On acce!de a! un petit chemin qui passe sous le pont de la route de Gravin.

2- Du Pont de Gravin à Magland (Pont de Crétet) : 0,800 km (cumule1 11,200 km)

Suivre la Promenade de l'Arve jusqu'au pont suivant, le pont du Cre1tet » (*pour aller à Magland, prendre à droite - voir § Services à 700m)* .

3- De Magland (Pont de Crétet) à Cluses (Carrefour de l'Europe) : 6,400 km (cumule1 17,600 km)

Franchir le pont, prendre a! gauche la route du Cre1tet, puis tourner a! droite sur la route de Chessin*. (abribus)* On poursuit sur cette route passant devant la chapelle de Notre-Dame-des-Anges a! Chessin *(voir § Patrimoine)*. Poursuivre par la route du Pont Rouge *(ne pas franchir l'Arve).* Poursuivre par la route de Chamonix-Mottet *(abribus)* jusqu'au hameau de Chamonix-Mottet en passant devant la chapelle Notre Dame des Carmes *(voir § Patrimoine)*. AP la sortie, ne pas prendre a! droite le pont qui passe sur l'autoroute.

Au niveau de la ferme de Chamonix-Mottet, l'itine1raire emprunte le ve1loroute Le1man Mont Blanc sur 4 km *(prudence vis à vis des vélos)* pour pe1ne1trer dans Cluses par la rue Jumel et de1boucher sur le carrefour giratoire de l'Europe

4- de Cluses (Carrefour de l'Europe) à Thyez (pont des Chartreux) :

5,100 km (cumule1 22,700km)

Suivre la voie verte en rive droite de l'Arve jusqu'au Pont des Chartreux.
A mi chemin, au pont Jean-Claude Le1ger (anciennement Pont de la Sardagne), v*oir § Services* .

5- de Thyez (pont des Chartreux) à Vougy (rond-point RD 1205) :

3,300 km (cumule1 26,000 km)

Au niveau du pont des Chartreux, emprunter le passage prote1ge1 et se diriger vers l'aire de tri se1lectif puis vers l'entre1e de l'aire d'accueil des gens du voyage . Prendre le chemin qui se trouve entre l'aire d'accueil et la voie rapide et le suivre tranquillement dans ce qui est une fore>t « primaire » entre l'Arve que l'on voit rarement et la voie rapide qu'on longe souvent (il empruntera ponctuellement un parcours de1couverte en sens inverse, contournera un fosse1/canal a! castors, franchira un ruisseau sur une passerelle ou a! gue1 s'il est sec!!). Au final, emprunter un passage souterrain sous la voie rapide qui de1bouche a! proximite1 de la RD 26 (avenue d'Anterne) puis suivre le trottoir sur la gauche.

« Au premier rond-point, toujours a! gauche , traverser la voie rapide avec attention car ça roule vite!!!.

Continuer en franchissant l'Arve par le Pont d'Anterne, puis le pont de l'autoroute en restant prudent car les trottoirs et accotements sont e1troits jusqu'au second rond point (RD 1205).

6- de Vougy (rond-point RD 1205) à Bonneville (colonne Charles-Félix): 8,200 km (cumule1 34,200 km)

A ce rond-point (RD 1205), prendre le passage pie1tons a! droite et rester sur le trottoir de droite (balise1 au sol pour les pie1tons et cyclistes) jusqu'a! hauteur de la mairie. Traverser le passage pie1tons aux feux tricolores a! gauche pour rejoindre la rue de la Fruitie!re .

Suivre la rue de la Fruitie!re puis la rue de la Chapelle, passer devant la chapelle *(voir § Patrimoine),* puis continuer sur cette rue. AP 550 m plus bas sur votre gauche une Croix de mission au croisement avec la rue du Rocher, (*attention !*), tourner a! gauche.

Dans la rue du Rocher, a! la 1e!re intersection, prendre le chemin a! gauche. Le suivre jusqu'au niveau de la de1chetterie, en tournant a! angle droit a! droite pour passer devant (*la déchetterie est située allée du Tremblay*).

Puis a! gauche, prendre la rue des Fontaines, traverser la zone industrielle de Vougy sur 400m. Au fond, au milieu de divers embranchements de routes, prendre a! gauche le chemin de la Carrie!re puis le chemin de Thuet. Continuer tout droit sur ce chemin a! travers champs *(route panoramique sur 1km 600 avec vue sur le Môle)* qui devient la route de la Pratz jusqu'a! l'entre1e d'un lotissement, puis se change en rue de la Platz. On entre dans le hameau de Thuet. Continuer cette rue jusqu'au croisement avec la route des Gorges du Bronze; a! cet endroit tourner a! gauche.

Suivre la route des Gorges du Bronze pendant 30 m, puis tourner a! droite dans la rue de la Croix. La suivre jusqu'au croisement *(croix de mission)*, puis tourner a! gauche sur la route de Thuet *(RD 116)*. Au niveau de la chapelle *(voir § Patrimoine)*, continuer (50m) puis tourner a! droite rue des Pommiers qui devient le chemin de l'Arve!ne puis chemin rural de Bouverat a! Thuet et enfin route de la Fontaine. Suivre cet itine1raire jusqu'au croisement avec la route de Bouverat. Tourner a! gauche en direction du pont qui passe sur l'autoroute, le traverser, prendre le virage vers la gauche, continuer le long de l'avenue de Savoie, route qui passe a! droite de l'e1tang.

Au bout de cette avenue, tourner a! droite dans l'avenue du Faucigny (vers magasin Champion). Aller au bout de cette avenue, puis tourner a! gauche dans la route de Cluses (RD 1205). Poursuivre sur une piste cyclable jusqu'au croisement de la route de Pontchy, emprunter le passage souterrain *(une fresque intégrant une coquille et le logo de l'association décore un des murs depuis 2024)* et aller tout droit vers la colonne CharlesFe1lix *(voir § Patrimoine)*.

7- de Bonneville (colonne Charles-Félix) à Le Pelloux: 10,200 km
(cumule1 44,400 km)

Traverser le pont de l'Europe (*accès en ville*) et tourner a! gauche, en rive droite de l'Arve, en suivant le quai du Parquet puis le Quai de l'Arve qui devient une belle promenade le long de l'Arve. AP 2,700 km, il y a une passerelle. Prendre le temps d'aller au milieu de cette dernie!re pour admirer le paysage. Revenir sur ses pas pour reprendre le chemin. Peu apre!s cette passerelle, le chemin passe entre l'Arve et diffe1rents lacs (*gravières*). Attention, bien suivre les balises, car certains chemins sont des

culs-de-sac et ce, jusqu'au lieu-dit Le Pelloux. Le village de Contamine-sur-Arve se trouve a! 600m du chemin.

8- de Le Pelloux à Boringes: 2,800 km (cumule1 47,200 km)

On continue pendant 2 km environ sur le chemin le long de l'Arve, on emprunte le passage sous l'autoroute et peu apre!s, on sort de la fore>t par le chemin « rural des Bois » qui s'arre>te au bord de la route RD903 *(route avec une circulation intense),* la traverser et poursuivre en face la route « des Vainges » en direction du village de Boringes. Au rond-point, prendre la route en face le1ge!rement de1cale1e. Sortir du village par la route de Boringes.

9 - de Boringes à Arthaz-Pont-Notre-Dame (pont Neuf): 4,500 km (cumule1 51,700 km)

Au premier croisement, continuer tout droit sur le chemin « route des Thiollaz ». Poursuivre en passant devant un ferrailleur a! droite et , plus loin, un parcours de moto-cross a! votre gauche, puis face a! nous, on de1couvre le pe1age de Nangy, longer l'autoroute. Au premier croisement, tourner a! gauche *(surtout ne pas passer sous l'autoroute)* puis a! droite dans le chemin de la Pierre Sourde (empierre1 puis bitume1). Au niveau des conteneurs poubelles, suivre en face la route de la Chapelle jusqu'a! la Croix de mission et l'abribus (*pour se rendre au village d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, aller tout droit - voir § Services à 500 m).* Prendre a! gauche la « route de Pilly» et continuer par la descente jusqu'au « Pont Neuf » sur l'Arve (*ne pas le traverse*r).

10 - de Arthaz - Pont-Notre-Dame (pont Neuf) à Annemasse (pont

d'Etrembières): 6,100 km (cumule1 57,800 km)

Prendre la « route de Nant » *(sans issue).* Sur la gauche d'abord un chemin puis prendre au croisement suivant a! gauche la « Route de l'EQtang », 60 m plus loin a! droite. On arrive vers des ba>timents de la ferme « EQtang ». La contourner par la gauche et a! droite prendre « le chemin des Vignes de Coudry » le long de serres. Monter ce chemin *(banc, panorama)* jusqu'a! la route de Coudry que l'on prend a! gauche. On emprunte successivement sur 2 km le chemin de l'IXle, le chemin des Vignes de Truaz, le chemin des Vignes du Milieu), chemins en balcon au dessus de l'Arve. Tourner a! droite, puis , 30 ml plus loin, prendre le chemin a! gauche et descendre pour passer sous l'autoroute et sur la passerelle de la Menoge (*affluen*t *de l'Arve*). AP partir de cet endroit, rester en permanence sur ce chemin qui suit l'Arve jusqu'a! Annemasse sur 2 km, en passant derrie!re le Casino d'Annemasse au milieu d'un jardin d'Iris par le chemin des Iles qui devient le Quai d'Arve.

En prenant l'escalier juste avant le pont d'EQtrembie!res, tourner a! droite pour aller au centre-ville ou a! gauche pour aller au centre commercial . **11 – d'Annemasse (pont d'Étrembières) au Pont de Zone : 2,200 km**

(cumule1 60,000km)

Passer sous le pont routier d'EQtrembie!res puis sous celui du chemin de fer .

Suivre la rive droite de l'Arve, passer sous un premier pont double, continuer tranquillement le long de l'Arve . Apre!s e>tre passe1 sous un 2e!me pont , au panneau « Pont de Zone » , prendre **de suite** a! droite un chemin

en bordure d'un champ (grande serre en verre sur la gauche), emprunter les marches d'escalier et traverser l'Arve par ce me>me pont.

12 - du Pont de Zone à la Fontaine Jules César : 2,700 km (cumule1 62,700 km)

Au bout de ce pont, prendre a! droite (*attention, balise sur la glissière de sécurité*) et continuer sur la rive gauche de l'Arve jusqu'aux « e1tangs des Iles » (*vue sur le Salève)*. Tourner a! gauche et suivre le chemin tout droit jusqu'a! "la fontaine Jules Ce1sar". Selon la mairie, l'eau est potable. Alimente1e par les sources du Sale!ve, elle servait d'ancien lavoir (*jusqu'en 1980, les légumes issus du maraîchage local et destinés aux marchés y étaient lavés) (une légende locale raconte que l'empereur romain y aurait étanché sa soif).*

13 - de la Fontaine Jules César à la Gare de Bossey-Veyrier : 1,750 km (cumule1 64,450 km)

Gravir le chemin des Pralets jusqu'au carrefour. Au niveau du "Pas de l'e1chelle" (*douane suisse*), traverser la route et prendre a! gauche le chemin de Veyrier, traverser au passage a! niveau et tourner de suite a! droite, en suivant la voie ferre1e par le « chemin Berlioz » et « le chemin Jean-Jacques Rousseau » jusqu'a! la gare de Bossey-Veyrier qui n'est plus en service.

14 - de la Gare de Bossey-Veyrier au Club-house du golf de Crevin: à 2,000 km (cumule1 66,450 km)

Tourner a! gauche et prendre le chemin de Crevin, passer sur le pont de l'autoroute (*première vue sur le jet d'eau de Genève, vue qui se répétera plusieurs fois pour le pèlerin qui osera se retourner de temps en temps)*,

tourner a! droite toujours sur le chemin de Crevin. La route, devenue route de Crevin, s'e1le!ve en arrivant sur Crevin en faisant un lacet et longe le golf. Le club-house du Golf & Country-Club est un beau ba>timent situe1 en sortie du village

15 - du Club-house du golf de C revin à Collonges-sous-Salève: 2,000 km (cumule1 68,450 km)

Apre!s le club-house, continuer tout droit jusqu'a! un carrefour giratoire (*oratoire et possibilité de pique-nique*). Prendre a! gauche la route de Bellevue puis la route des Rocailles a! l'entre1e de Collonges-sous-Sale!ve.

16 - de Collonges-sous-Salève à Chotard: 2,500 km (cumule1 70, 950 km)

Suivre a! gauche puis a! droite le chemin de Clair-Val, jusqu'au carrefour "les Ragets" . Apre!s les Ragets, descendre a! droite la route de la Croisette et prendre a! gauche la route des Mannessie!res . Plus loin, a! gauche monter par la route du Poirier a! l'a>ne, prendre a! droite le chemin de la Ramasse, a! gauche le chemin des Che>nes, puis, encore a! gauche, le chemin de Montagne!re. Prendre enfin a! gauche la route de Vovray, puis a! droite la route de Chotard.

17 - de Chotard à Blécheins: 1,600 km (cumule1 72,550 km)

AP la sortie de Chotard, prendre encore la route de Chotard puis la route du Sale!ve et la route de Beaumont (RD 145) jusqu'a! Ble1cheins (*eau potable*).

18 - de Blécheins à Verrières : 1,100 (cumule1 73,650km)

AP la sortie de Ble1cheins, suivre pendant 700 m la route de Beaumont devenue la route de la Croisette **à Verrières (19)** . Au croisement avec le chemin de Verrie!res, le pe!lerin rejoint la **Via Gebennensis** de Gene!ve au

Puy-en-Velay et son balisage propre (ainsi que celui du GR®65) (consulter le Guide Jaune)

Pour rejoindre ***Beaumont*** **(20)** *et son église Saint-Pierre,* ***la Via Gebennensis*** *emprunte successivement le chemin de Verrières, le chemin du Pan de Ciré, des chemins ruraux à travers des pâtures, et, pour finir, la route des Fruitières (2,150 km) . À Beaumont, une imposante statue de saint Jacques, due à Estelle Briot et bénie le 28 juillet 1998, attend le pèlerin devant l'église.*

Cartographie:

- IGN Top 25 : 3530 ET SamoeZns
- IGN Top 25 : 3429 ET Bonneville-Cluses
- IGN Top 25 : 3430 OT Mont Sale!ve

Avertissement : le pe!lerin ou le randonneur, qui chemine sur les itine1raires de1crits , reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoque1s. De nombreux point de1licats lors de traverse1es de route ou voies de chemin de fer demandent une attention et de la prudence .

« Même le plus grand voyage commence par le premier pas »
Lao Tseu

Suivant la formule de Henri Jarnier dans les guides vers Le Puy :
« La qualité du balisage est suffisante aujourd'hui pour cheminer sans difficulté »

Nous vous souhaitons un bon chemin a! travers le Faucigny et le Sale!ve


Genève
Cathédrale St-Pierre
Chêne-Bougeries
Thônex
Le Rhône
Lancy
Onex
Carouge
L'Arve
Gaillard
Ville-la-Grand
ANNEMASSE
Cranves-Sale
Légende
Autoroute A 40
L'Arve
Le chemin
E 25
A 40
Plan-les-Ouates
Troinex
Bardonnex
Fontaine J.César
Bossey-Veyrier
Crevin
Le Salève
Collonges
Archamps
Chotard
Bléchens
Neydens
Liane
Verrières
BEAUMONT
10 Arthaz Pont Notre Dame
Boringes
Contamine/Arve
Bonneville
Vougy
Thyez
Cluses
Cascade d'Arpenaz
Magland
Les Vorziers
SALLANCHES
Légende
Chemin
A 40-Liane-E 25
Frontière